

Revue archéologique d'Île-de-France



Éditeur

Association des amis de
la Revue archéologique d'Île-de-France

Présidente

M.-F. GLEIZES, ex ingénieur de recherche au Sra Île-de-France

Vice-président

F. GIROT, prospecteur bénévole Île-de-France

Secrétaire

O. PUAUX, Drac/Sra Île-de-France

Trésorier

J. PRIN

Siège social

c/o M.-F. GLEIZES, 3 rue des Deux Gares, 75 010 Paris

Directeur de la publication

D. MORDANT, conservateur en chef honoraire du Patrimoine

Comité de rédaction (membres permanents)

S. BEAUVAIS, Cnrs, Umr 5060 - IRAMAT

B. CLAVEL, Cnrs, Umr 7209

D. COXALL, Ville de Paris, DHAAP

L. HACHEM, Inrap CIF/Umr 8215 - Trajectoires

A. LEFÈVRE, Inrap CIF/Umr 6273 - CRAHAM

A. LEFEUVRE, Service départemental d'archéologie du Val d'Oise,
Umr 7041 - ArScAn

M. OLIVE, Cnrs, Umr 7041 - ArScAn

R. PEAKE, Inrap CIF/Umr 6298 - ARTeHIS

Comité de lecture (pour ce numéro)

F. BLAIZOT, Cnrs, Umr 5199 - PACEA

R. CORTOPASSI, Ministère de la Culture, C2RMF

A. FROMENT, Musée de l'Homme

M. ILLETT, Université Paris 1/Umr 8215 - Trajectoires

F. LEBLANC, Ministère de la Culture, C2RMF

R. LEGOUX

C. LEROYER, Université Rennes 1/Umr 6566 - CREAAH

M. MARTIN, Université de Provence/Cnrs, Umr 6125

S. MOUNY, UPJV Amiens, Laboratoire TRAME

P. PERIN, Musée d'Archéologie nationale

F. RAVOIRE, Inrap CIF/Umr 6273 - CRAHAM

F. VALENTIN, Umr 7041 - ArScAn

Secrétariat de rédaction (pour ce numéro)

C. BESSON, Drac/Sra Île-de-France/Umr 7041 - ArScAn

D. CHAOUI-DERIEUX, Drac/Sra Île-de-France/Umr 7041 - ArScAn

R. COTTIAUX, Inrap CIF/Umr 8215 - Trajectoires

S. HURARD, Inrap CIF/Umr 7041 - ArScAn

S. MORAWSKI-BEUGNON, Drac/Sra Île-de-France

B. POIRIER, Service Archéologie du Val-de-Marne

O. PUAUX, Drac/Sra Île-de-France

Traduction des résumés (anglais et allemand)

D. COXALL, Ville de Paris, DHAAP

R. PEAKE, Inrap CIF

J. WIETHOLD, Inrap Grand Est Nord

Mise en page, maquette et charte graphique

F. TESSIER

Logo

N. SAULIÈRE, Inrap CIF

Imprimerie

France Quercy SAS

ZA Les Grands Camps

46090 Mercues

La RAIF publie des travaux en langue française, sur le champ chronologique allant de la Préhistoire à l'époque contemporaine et portant sur la région Île-de-France.

Les manuscrits sont soumis au comité de rédaction puis, s'ils sont acceptés, transmis à un ou plusieurs lecteurs. Des corrections peuvent être demandées aux auteurs.

Toute correspondance est à adresser à :

revueidf@hotmail.fr

Illustrations en 1^{re} de couverture

Meaux (Seine-et-Marne), « Liaison-Nord-Hôpital »

Ampullina parisiensis [© C. Valéro, Inrap]

Pot tripodes champenois produits à Épernay

Collection particulière [© F. Renel]

Paris (75 003), « cimetière du Temple »

cuves maçonnées des XIII^e-XIV^e siècles

[© I. Caillot, G. André, É. Vermuth, Éveha]

Publié avec le concours financier de la Drac Île-de-France, de l'Institut national de recherches archéologiques préventives et du Conseil départemental du Val-de-Marne.

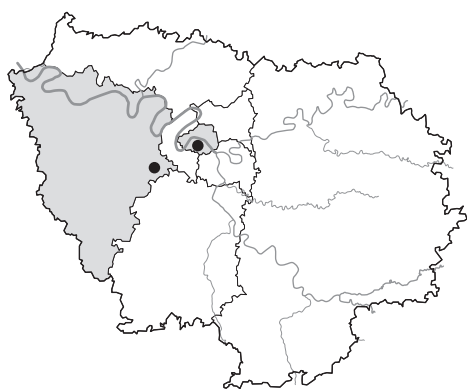
Ce numéro a été édité à 350 exemplaires.

NUMÉRO ISSN : 2101 - 3608

CÉRAMIQUES CONVENTUELLES DE LA FIN DU XVII^e SIÈCLE DÉCOUVERTES SUR LE SITE DE L'ABBAYE DE PORT-ROYAL DES CHAMPS À MAGNY-LES-HAMEAUX (YVELINES)

Résumé

Lors du diagnostic réalisé en 2007 par Claude de Mecquenem de l'Inrap, sur le site de la célèbre abbaye de Port-Royal des Champs à Magny-les-Hameaux (Yvelines), un peu de mobilier céramique fut mis au jour. Malgré la modestie de ce lot, la comparaison avec un ensemble de céramiques trouvé dans le comblement d'un dépotoir domestique sur le site du couvent disparu des Feuillantines à Paris permet de donner tout son sens à ce mobilier et d'appréhender ainsi l'approvisionnement en vaisselle de terre de l'abbaye à la fin du XVII^e siècle.



Mots-clés Céramique d'Île-de-France, grès du Beauvaisis, grès normand, faïence, vaisselle monastique, couteau.

Abstract

In 2007, trial trenching carried out by Claude de Mecquenem (Inrap) on the site of the renowned Port-Royal abbey at Magny-les-Hameaux (Yvelines) revealed a small pottery assemblage. Comparison of this finds-group with another assemblage, discovered in a domestic rubbish pit on the site of the now-lost Feuillantines convent in Paris, provides a fuller interpretation and affords a clearer picture of the earthenware crockery supplied to the Abbey at the end of the 17th century.

Keywords Ile-de-France pottery, Beauvais stone-ware, Normandy stone-ware, earthen-ware, monastic crockery, knife.

Zusammenfassung

Anlässlich der archäologischen Prospektion, die 2007 im Bereich der berühmten Klosteranlage von Port-Royal des Champs bei Magny-les-Hameaux (Yvelines, France) unter der Leitung von Claude de Mecquenem (Inrap) durchgeführt wurde, konnte auch ein kleines keramisches Fundmaterial geborgen werden. Obwohl dieses Fundmaterial hinsichtlich seines Umfangs sehr beschränkt war, gestattet ein Vergleich mit den keramischen Funden, die aus seiner Abfallschicht des verschwundenen Klosters der Feuillantinen in Paris stammen, es genauer einzuordnen und die Versorgung der Abtei mit gebrannter Keramik gegen Ende des 17. Jahrhunderts näher zu analysieren.

Stichwörter Keramik aus der Region Île-de-France, Steinzeug aus Beauvais, Steinzeug aus der Normandie, Fayence, monastisches Tafelgeschirr, Messer.

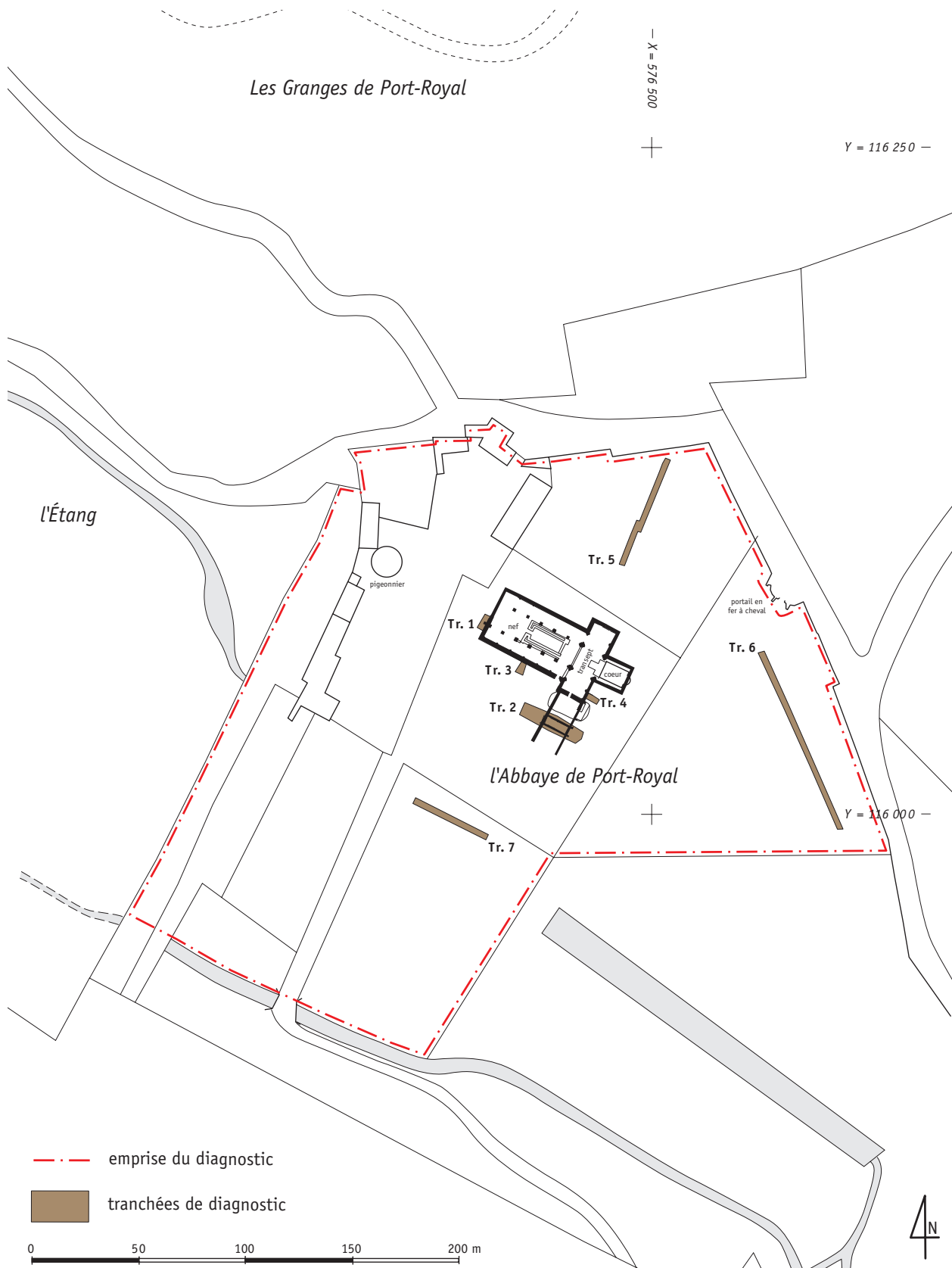


Figure 1 – Magny-les-Hameaux (Yvelines), « Port-Royal des Champs ». Localisation des tranchées du diagnostic archéologique. [© S. Eusèbe, C. de Mecquenem, Inrap]

INTRODUCTION

L'abbaye de Port-Royal des Champs, située au fond d'un vallon de la vallée de Chevreuse, à une cinquantaine de kilomètres au sud-ouest de Paris, a été fondée en 1203 par Mathilde de Guirlande et devint à partir de 1225 une possession de l'ordre cistercien. Au XVII^e siècle, à partir de 1640, sous l'Abbatat de la mère supérieure Angélique Arnaud (1602-1661) et des sœurs qui lui succédèrent, elle fut un haut-lieu d'un mouvement intellectuel religieux, le « jansénisme », développé par un hollandais nommé Jansen qui prônait l'idée d'un retour aux valeurs premières de la religion catholique. Les vives querelles entre les jansénistes et les jésuites, ainsi que la prise de position de Port-Royal contre le pouvoir absolutiste de Louis XIV conduisent ce dernier à expulser les sœurs en 1709 et à faire raser à la poudre l'abbaye en 1713.

Lors d'une opération de diagnostic archéologique réalisée en 2007 par Claude de Mecquenem avec la collaboration de Christian David (MECQUENEM 2011) sur le site presque totalement arasé et dénommé aujourd'hui « Domaine des Granges » à Magny-les-Hameaux, sept tranchées ont été effectuées (**figure 1**). Quatre d'entre elles réalisées près des bâtiments disparus ainsi que deux des trois positionnées un peu plus loin autour de l'église ont livré peu ou pas de vestiges et très peu de mobilier. En revanche, une tranchée réalisée au sud de l'emplacement de l'église abbatiale et du cloître (**figure 2**) a permis de mettre en évidence des vestiges d'aménagements divers (bâtiments, puits...) très arasés, recouverts par un remblai (MECQUENEM 2011, p. 35). Celui-ci se composait de sable, d'argile et d'un peu de matériaux de construction, une tuile avec glaçure verte (**figure 3¹**) et d'une tomette (**figure 3²**), ainsi qu'un peu de mobilier domestique dont un manche de



Figure 2 – Magny-les-Hameaux (Yvelines), « Port-Royal des Champs ». Vue du site.
[© C. de Mecquenem, Inrap]

couteau (**figure 3⁴**) et un col de fiasque en verre (**figure 3⁵**), quelques restes fauniques et enfin de la céramique qui fait l'objet de cet article. Ce remblai pourrait être consécutif de travaux effectués dans l'abbaye entre 1625 et 1648 qui obligèrent les sœurs à quitter le domaine pour vivre dans l'autre maison de Port-Royal, celle de Paris (actuel hôpital Cochin). Plus vraisemblablement, et c'est l'hypothèse qui a été retenue par le fouilleur, est qu'il soit lié à la destruction de l'abbaye au début du XVIII^e siècle. Après celle-ci, tous les matériaux de construction et, sans doute, tout le mobilier furent récupérés, ce qui explique le caractère anecdotique de ce dépôt.

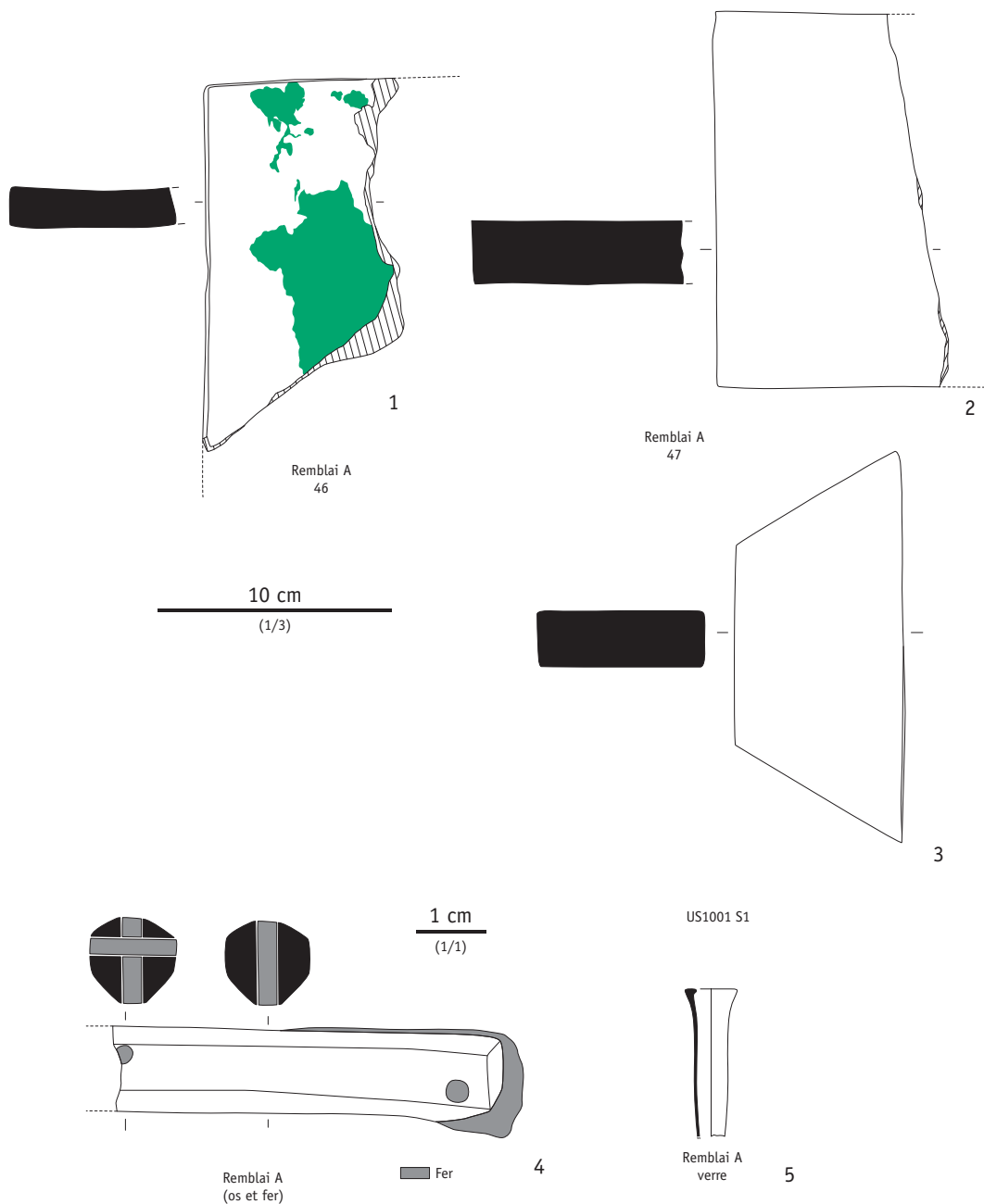


Figure 3 – Magny-les-Hameaux (Yvelines), «Port-Royal des Champs». Mobilier divers, fin du XVII^e siècle. Tranchée 7 (remblai A), 1 : fragment de tuile avec glaçure verte ; 2 : carreau ; 4 : manche de couteau riveté avec plaquettes en os ; 5 : goulot de fiasque ou fiole en verre. Tranchée 1 (Us 1001), 3, demi-tomette. [© P. Pihuit, F. Ravoire, Inrap]

DESCRIPTION DU LOT CÉRAMIQUE

Le lot céramique mis au jour dans la tranchée 7 (remblai A), bien que très faible quantitativement, avec un nombre de restes de 161 (NR), mérite cependant que l'on s'y intéresse. En effet, les récipients identifiés, estimés en nombre minimum d'individus à 99, sont comparables à ceux retrouvés dans le dépotoir st. 2015 de l'ancien couvent parisien des Feuillantines, situé dans le V^e arrondissement de Paris (CELLY 2003). Le mobilier de ce dépotoir, qui comptabilisait près de 800 individus, a été daté de la fin du XVII^e-début du XVIII^e siècle (RAVOIRE 2003 ; 2004), ce qui correspond à la fin de l'occupation de l'abbaye de Port-Royal des Champs. Chronologiquement, les deux lots semblent être contemporains. Les onze tessons provenant de quatre des autres tranchées réalisées sur le site sont datés de la même période.

Les productions

La céramique parisienne domine dans le lot avec 101, ce qui représente 63 % du nombre total de restes avec 69 individus recensés, soit près de 70 % des effectifs totaux (**figure 4**). Trois groupes de pâtes ont été distingués macroscopiquement, un de couleur beige rosé à beige orangé avec une surface orangée, crème ou blanchâtre, un autre de couleur rouge orangé avec une surface orangée et un autre en pâte beige rosé à crème avec une surface beige rosé, souvent engobée. Ces groupes de pâte avaient également été identifiés dans le dépotoir des Feuillantines (RAVOIRE 2004, p. 177-178). Ces céramiques sont glaçurées, en vert et plus rarement en jaune verdâtre et en brun. Les récipients identifiés sont très variés. Ils concernent la vaisselle de table, la cuisson et l'hygiène (**figures 5-7**).

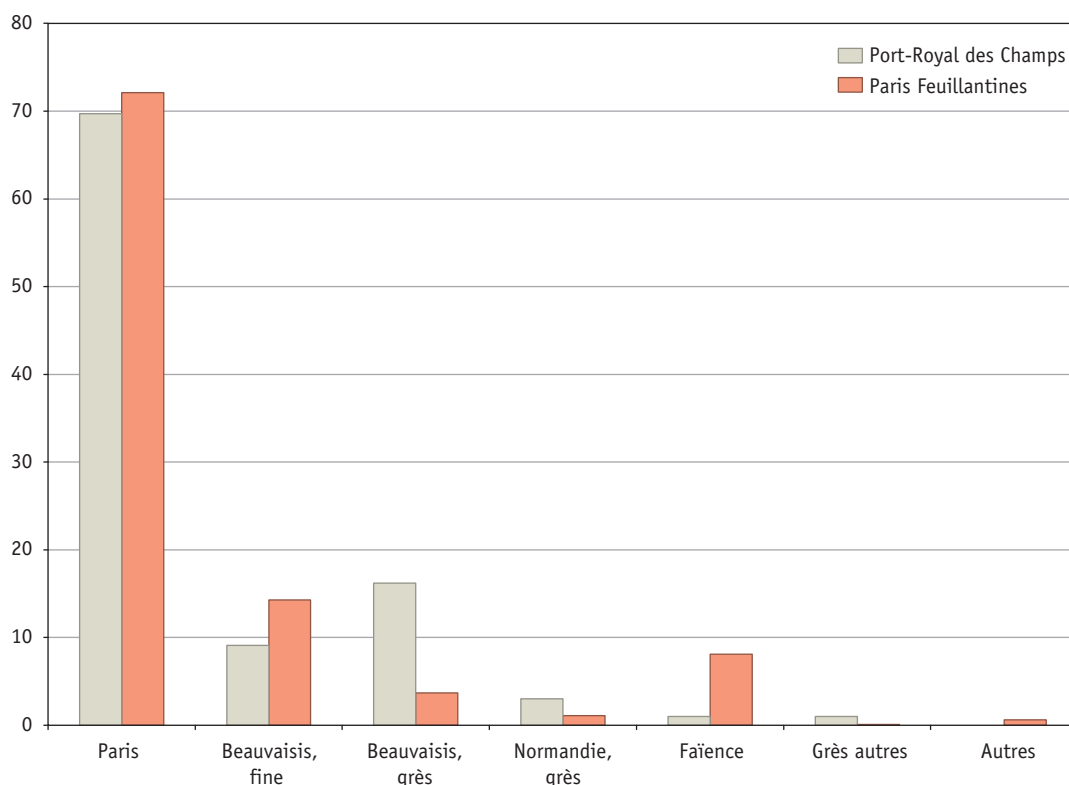


Figure 4 – Tableau comparatif de la distribution des productions céramiques entre le dépotoir st. 2015 des Feuillantines et le remblai A de la tranchée 7 de Port-Royal des Champs (en % sur le nombre minimum d'individus). [© F. Ravoire, Inrap]

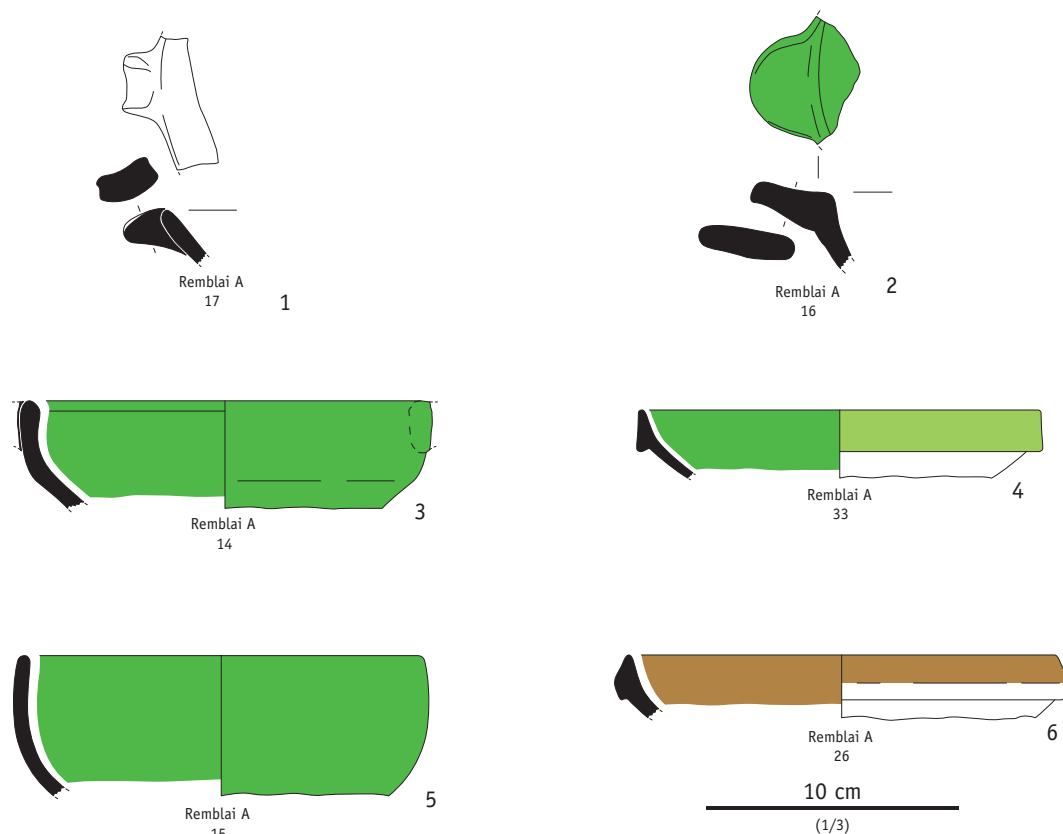


Figure 5 – Magny-les-Hameaux (Yvelines), « Port-Royal des Champs ». Tranchée 7 (remblai A). Céramiques parisiennes avec glaçure verte ou brune, fin du XVII^e siècle, 1, 3, 5 : bols à tenons ; 2, 4, 6 : écuelles à tenons. [© P. Pihuit, Inrap]

Avec 54 NR, la céramique du Beauvaisis représente un tiers du lot sur le nombre total de restes avec 26 % des effectifs, réparti entre 27 % de grès et 7 % de céramique à pâte fine blanche glaçurée. Grès (**figure 8¹⁻⁶**) et céramique glaçurée (**figure 8⁷⁻¹⁰**) se rapportent presque exclusivement à la table. Cette dernière est essentiellement de couleur verte mais un fragment de plat à décor glaçuré jaune sur engobe rouge a été identifié. Une assiette à glaçure jaune jaspé de brun et de vert a été retrouvée dans la tranchée 5 (**figure 9⁷**). Cette production est particulièrement abondante aux Feuillantines. Elle comprenait des écuelles à aile (31 NMI) et des assiettes (52 NMI ; RAVOIRE 2004, p. 184-186).

En dehors des productions parisiennes et de celles du Beauvaisis, on relève quatre fragments de grès à pâte marron de Basse-Normandie (soit 2 % du nombre total de reste) qui correspondent à trois individus mais également un fragment de grès rhénan gris à glaçure salifère et décor au cobalt du Westerwald (**figure 8¹¹**). Un autre individu a été trouvé dans la tranchée 1 (**figure 9³**). Aux Feuillantines, un grès rhénan était également présent mais il s'agissait d'un grès à surface marron de Cologne.

De la vaisselle en faïence blanche est attestée, mais par un seul tessou. Il s'agit d'un bord de petite coupe (**figure 8¹²**).

La composition du lot des Feuillantines à Paris et celui de Port-Royal des Champs montre de grandes similitudes (**figure 4**). Dans les deux cas, les céramiques franciliennes dominent très largement sur les autres productions : respectivement 69 et 571 individus (en NMI) qui représentent 70 et 72 % des effectifs totaux.

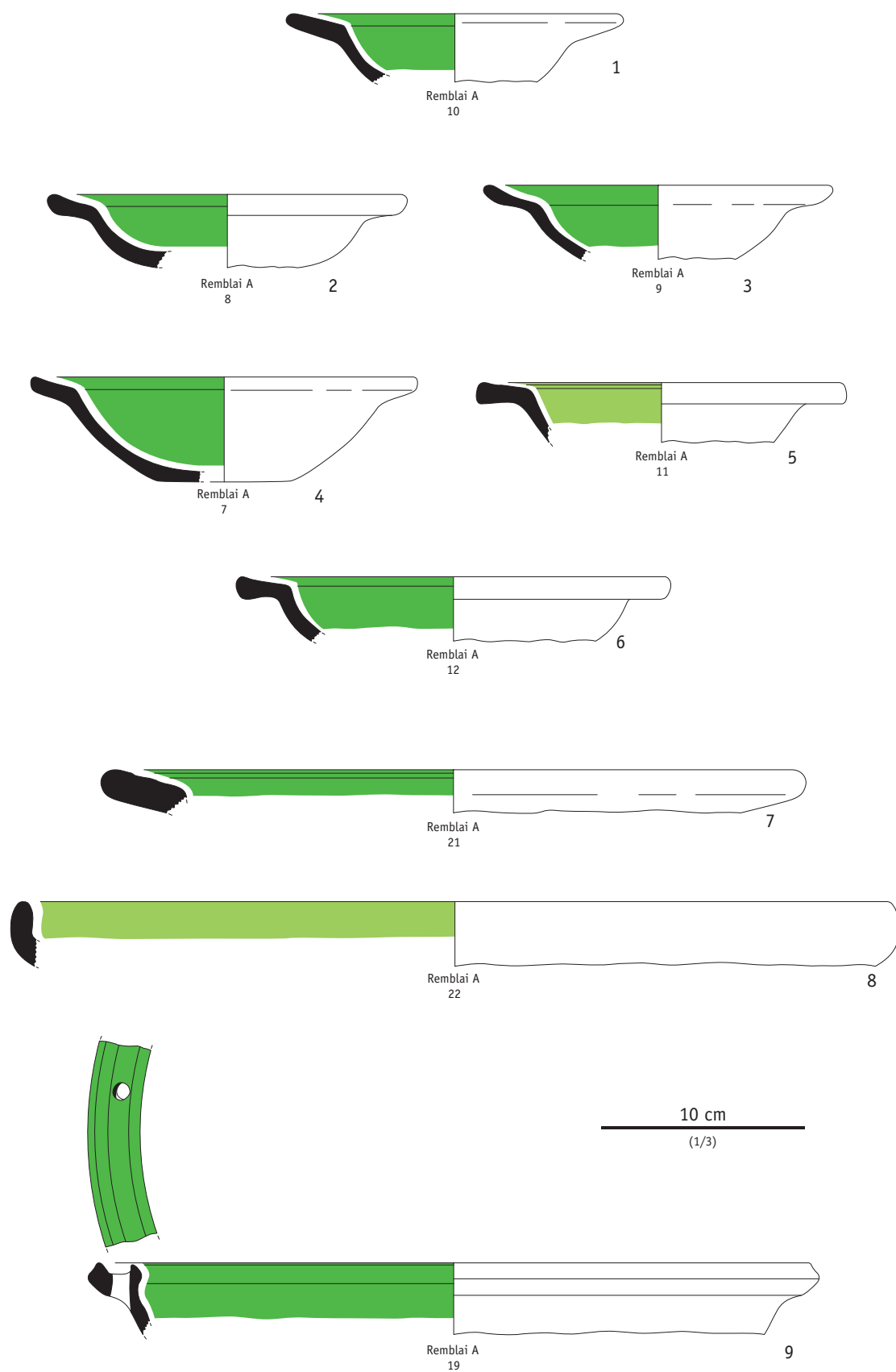


Figure 6 – Magny-les-Hameaux (Yvelines), «Port-Royal des Champs». Tranchée 7 (remblai A). Céramiques parisiennes avec glaçure verte, fin du XVII^e siècle, 1-4 : écuelles à aile ; 5-6 : assiettes à aile ; 7 : plat ; 8 : bassin à suspendre ; 9 : bassin à bord rentrant. [© P. Pihuit, F. Ravoire, Inrap]

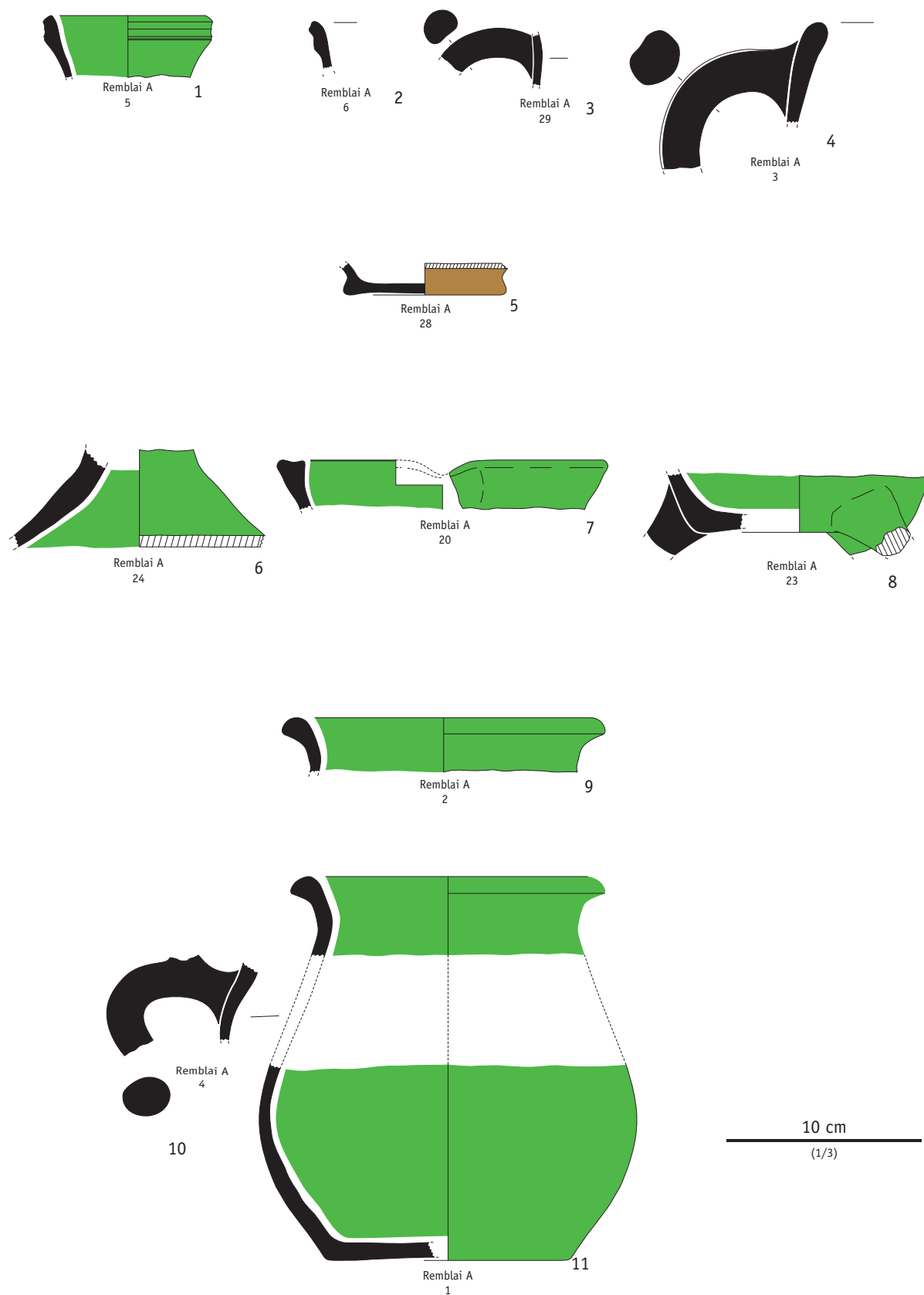


Figure 7 – Magny-les-Hameaux (Yvelines), « Port-Royal des Champs ». Tranchée 7 (remblai A). Céramiques parisiennes avec glaçure verte ou brune, fin du XVII^e siècle, 1-5 : pichets ; 6 : couvercle ; 7 : petite terrine verseuse (?) ; 8 : pot tripodes ; 9-10 : pots de chambre. [© P. Pihuit, F. Ravoire, Inrap]

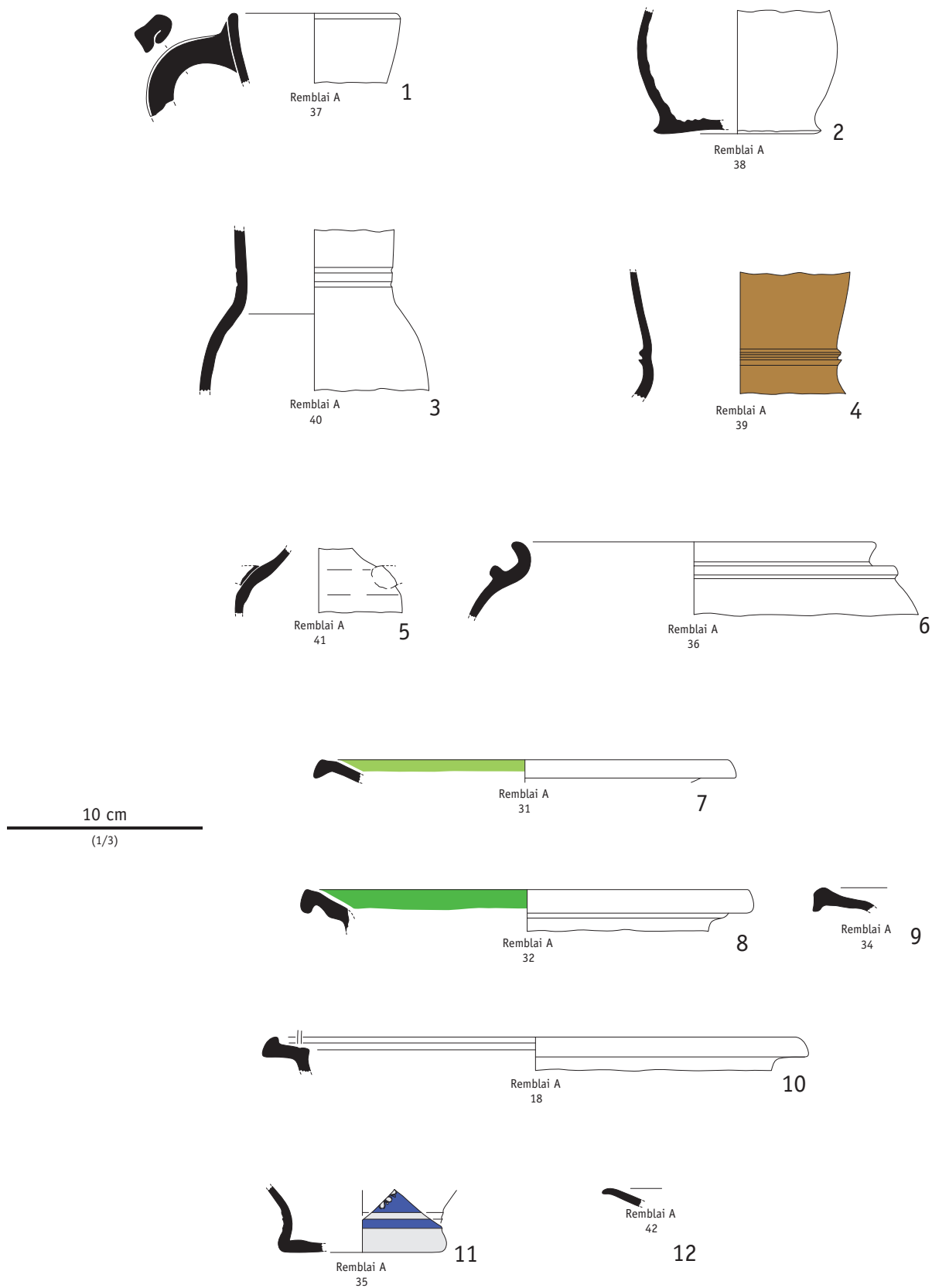


Figure 8 – Magny-les-Hameaux (Yvelines), «Port-Royal des Champs». Tranchée 7 (remblai A). Céramiques non francilienne de fin du XVII^e siècle. Grès du Beauvaisis, 1-4 : pichets ; 5 : gourde verticale ; 6 : saloir. Céramiques glaçurées du Beauvaisis ; 7-9 : assiettes à aile ; 10 : plat. Grès rhénan (Westerwald) ; 11 : base de pichet. Faïence blanche ; 12 : bord de coupe. [© P. Pihuit, F. Ravoire, Inrap]

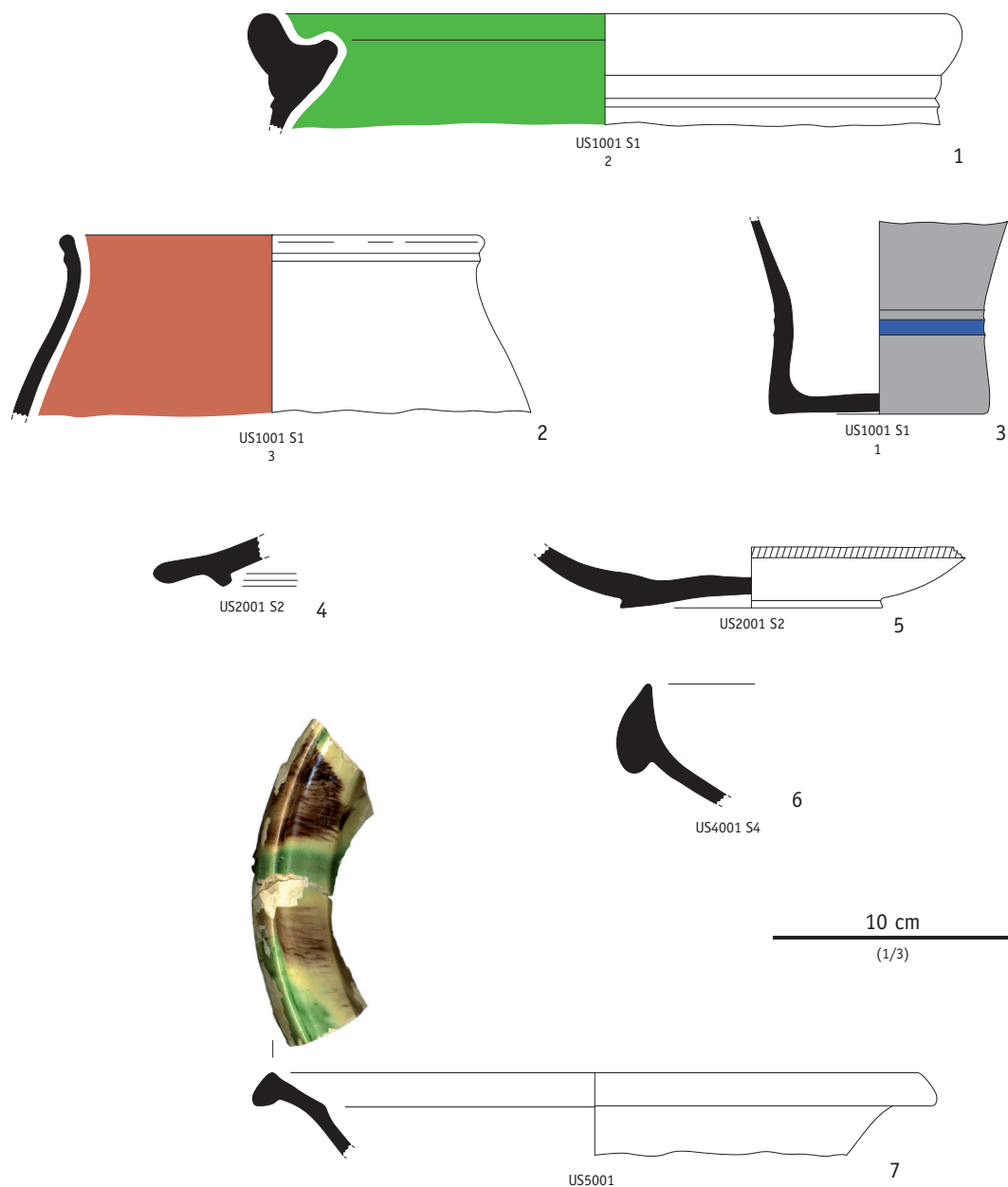


Figure 9 – Magny-les-Hameaux (Yvelines), « Port-Royal des Champs ». Céramiques provenant des autres tranchées, fin du XVII^e siècle. Tranchée 1 (Us 1001). Céramique parisienne avec glaçure verte, 1 : pot tripodes. Céramique en pâte crème, glaçure jaune interne sur engobe rouge ; 2 : marmite. Grès rhéna ; 3 : pichet. Tranchée 2 (Us 2001). Céramique parisienne, 4 : couvercle ; 5 : tèle (?) en grès du Beauvaisis. Tranchée 4 (Us 4001). Céramique parisienne, 6 : bassin à suspendre, glaçure verte interne. Tranchée 5 (Us 5001). Beauvaisis, 7 : assiette à aile à glaçure jaspé en jaune, brun et vert. [© P. Pihuit, F. Ravoire, Inrap]

Le poids de la vaisselle du Beauvaisis est légèrement différent. Il est de 25 % à Port-Royal contre 18 % à Paris. Dans le détail, ce sont 9 céramiques glaçurées du Beauvaisis et 16 grès qui ont été recensés sur le premier site, respectivement 113 et 29 sur le second. La part importante de vaisselle du Beauvaisis dans les deux assemblages n'a rien de surprenant. Cette région, située à environ 80 km au nord-ouest de la capitale, approvisionne la capitale depuis le XIV^e siècle, d'abord en y vendant des grès, puis à partir du XVI^e siècle, des céramiques glaçurées (RAVOIRE 1997). Ces productions étaient vendues dans les officines parisiennes comme l'attestent, à partir du XVI^e siècle, les inventaires après décès de potiers (RAVOIRE 1997 ; 2011).

La vaisselle en faïence, bien qu'abondante et variée, était proportionnellement peu abondante aux Feuillantines par rapport à d'autres sites parisiens du XVII^e siècle, puisqu'elle représentait près de 8 % des effectifs totaux contre près de 30 % au Louvre (BRESC-BAUTIER 2001). Cependant, avec 63 individus recensés dont 12 assiettes, 25 écuelles et de nombreux autres récipients de table et de toilette (pots de chambre, pots à pommades), cette vaisselle en faïence, sans doute destinée aux sœurs supérieures ou aux hôtes de marque, était importante dans l'approvisionnement en poterie du monastère (RAVOIRE 2004, p. 190-194). D'autres catégories de vaisselles plus « exotiques », comme de la porcelaine chinoise et la majolique, identifiées aux Feuillantines (RAVOIRE 2004, p. 194-195), sont absentes du lot de Port-Royal des Champs, mais c'est probablement un effet de source.

Fonction des céramiques

Sur 69 récipients comptabilisés, la vaisselle de table est particulièrement abondante puisque cette catégorie de céramique représente 80 % des effectifs (**figure 10**). Aux Feuillantines, le mobilier destiné à la table correspondait à 90 % du total des céramiques rejetées. Cette vaisselle de table est majoritairement parisienne, mais elle est complétée par des céramiques du Beauvaisis. Un pichet en grès rhénan et une coupe en faïence blanche (**figure 8**¹¹⁻¹²) constituent les seuls éléments de table un peu luxueux. Les écuelles à tenons et à anse en faïence blanche retrouvées aux Feuillantines (**figure 11**⁹) pouvaient servir au service des boissons comme le suggère le coutumier des Clarisses qui indique que les sœurs pour boire tiendront la tasse avec les deux mains (GOY 1995, p. 173).

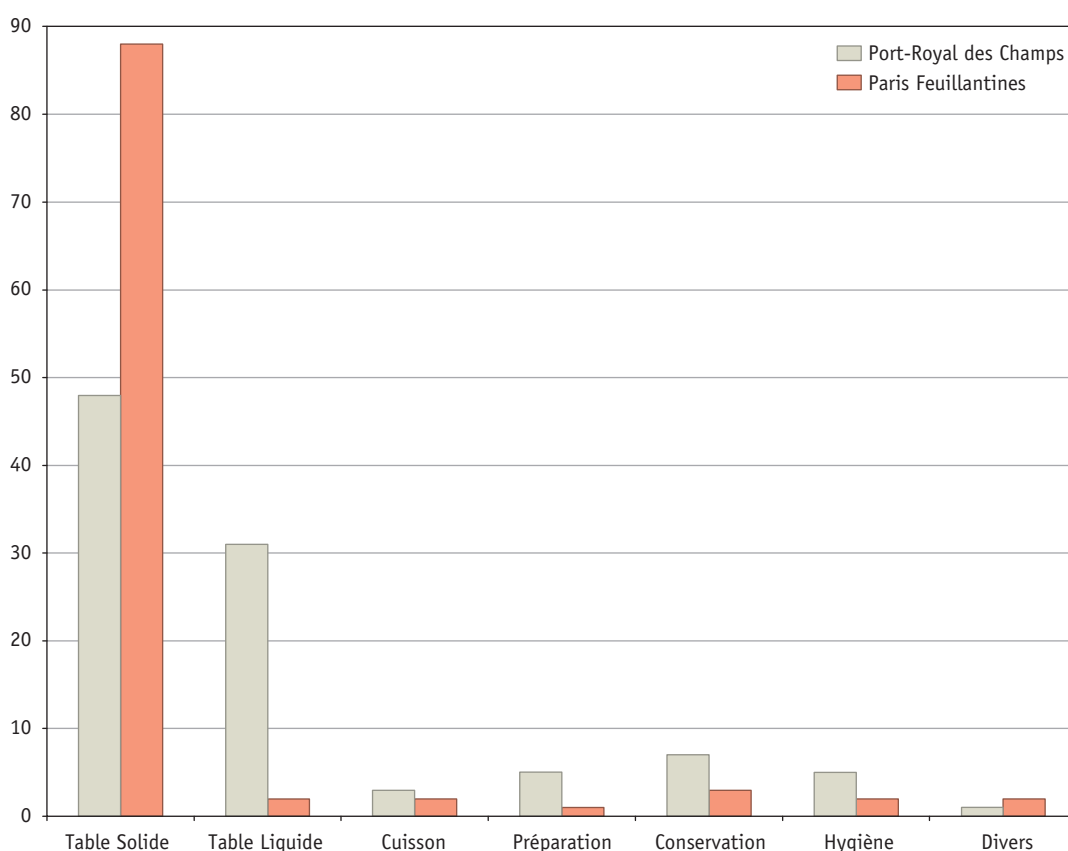


Figure 10 – Tableau comparatif des catégories fonctionnelles entre le dépotoir st. 2015 des Feuillantines et le remblai A de la tranchée 7 de Port-Royal des Champs (en % sur le nombre minimum d'individus). [© F. Ravoire, Inrap]



Figure 11 – Couvent des Feuillantines à Paris. Vaisselle de table, fin du XVII^e siècle. Céramiques parisiennes avec glaçure verte, 1 : écuelle à bord déjeté ; 2 : écuelle à tenons ; 3-4 : écuelles à aile ; 5 : plat à aile. Céramiques glaçurées du Beauvaisis ; 6 : assiette ; 7 : écuelle à aile. Faïence blanche ; 8 : plat à aile ; 9 : écuelle à anses. [© J. Wilson, F. Ravoire, Inrap]

Aux Feuillantines, 6 récipients destinés à la consommation des aliments ont été identifiés, de la plus petite à la plus grande taille : des soucoupes, des bols (sans préhension), des écuelles à tenons, des écuelles à aile, des assiettes à aile et des plats à aile. Nous avons pu montrer qu'il existait une corrélation très nette entre la forme d'un récipient et certainement sa fonction puisque l'on avait les mêmes proportions entre les écuelles à tenons, les écuelles à aile et les assiettes quelque soit leur origine (RAVOIRE 2003 ; 2004, p. 195).

Les écuelles à tenons en production parisienne mesurent environ 6 cm de hauteur pour 18 cm de diamètre, celles en faïences font 6,6 cm de hauteur pour 14 cm de diamètre. Le diamètre des écuelles en faïence se rapproche de celui des « soucoupes » qui mesurent 4,5 cm de hauteur pour 15 cm de largeur et des petites assiettes à aile qui mesurent 3 cm de hauteur pour 15 cm de diamètre.

Les écuelles à aile ont des proportions légèrement supérieures. En production parisienne, elles mesurent environ 4 cm de hauteur pour 19 à 20 cm de diamètre tandis que celles en pâte fine glaçurée du Beauvaisis font entre 4 et 5 cm de hauteur pour 16 à 17 cm de diamètre.

Les assiettes à aile en production parisienne mesurent environ 4 cm de hauteur pour 21 à 22 cm de diamètre, celles en pâte fine du Beauvaisis font entre 5 et 6 cm de hauteur pour 22 à 24 cm de diamètre.

Les plats en production parisienne mesurent environ 7,2 cm de hauteur pour 25 à 31 cm de diamètre et ceux en faïence, 26 cm d'ouverture pour 5,4 cm de hauteur.

À Port-Royal des Champs, nous retrouvons cinq formes ouvertes en production parisienne, les soucoupes ne sont pas représentées. Les bols sont creux, à bord arrondi et à tenon digité (**figure 5**^{1,3,5}). Les écuelles sont proches des bols mais sont moins profondes. Leur bord est en bandeau et les tenons sont arrondis (**figure 5**^{2,4,6}). Les bols sont entièrement glaçurés alors que les écuelles le sont seulement intérieurement et extérieurement. Les écuelles à aile sont des récipients creux dont l'extrémité forme un rebord horizontal ou légèrement oblique (**figure 6**¹⁻⁴). Leurs dimensions sont proches de celles des écuelles à tenons mais elles n'ont pas d'éléments de préhension. Les mêmes stigmates de fabrication ont été observés : glaçure couvrante interne et coulures de glaçures sur la partie latérale externe du rebord. Au revers d'une des écuelles, sur la panse, était gravé un « X ». Il est très fréquent que les écuelles et plats des religieux et religieuses portent des inscriptions gravées, sur la panse ou sous le fond, comme aux Feuillantines où un « P » était gravé sous un fond d'écuelle (RAVOIRE 2004, p. 180, fig. 5¹⁴). Enfin, des assiettes à aile, de diamètre plus important que les écuelles à aile, ont également été identifiées, mais en faible nombre (**figure 6**⁵⁻⁶), tout comme les plats à aile (**figure 6**⁷).

À Port-Royal des Champs comme aux Feuillantines, toutes ces céramiques portaient d'importantes traces de feu bien marquées sur les parois externes. Les traces mesuraient au maximum 15 cm de diamètre, ce qui nous donne la taille de l'ouverture soit celle des réchauffoirs à braises dont un fragment de base ajourée a été retrouvé à Port-Royal, soit plus vraisemblablement celle du foyer des potagers, sur lesquels elles devaient poser pour que la portion alimentaire réglementaire reste chaude, une nécessité de la règle monastique. L'usage de réchauffoir semble également répandu dans certains établissements religieux comme nous avons pu le constater à l'abbaye de Chelles dans un contexte du XVI^e siècle (RAVOIRE 1994 ; 2006). Le fait de chauffer fortement ces plats devait impliquer un renouvellement rapide de vaisselle. Nous avons en effet retrouvé aux Feuillantines une très grande quantité de fonds cassés (RAVOIRE 2004, p. 178).

Les assiettes et plats glaçurés du Beauvaisis sont présents à Port-Royal des Champs (**figure 8**⁷⁻¹⁰). Ces récipients qui ne portaient pas de traces de feu étaient très nombreux aux Feuillantines (**figure 11**⁶⁻⁷). Ils n'étaient donc pas destinés à la consommation des mets chauds.

Les autres récipients destinés à la table sont des pichets. Les pichets sont plus nombreux que les écuelles et assiettes, contrairement aux Feuillantines. En production parisienne, ils sont entièrement glaçurés, en vert (**figure 7¹⁻³**) mais aussi en marron (**figure 7⁴⁻⁵**). Ils sont de deux types : à bord en bandeau (**figure 7¹⁻²**) et à bord simple (**figure 7⁴**). Ces derniers semblent être plus gros (cruches ?). Les pichets en grès du Beauvaisis sont à bord à bec verseur. Un décor de rainures incisées est visible sous la lèvre et à la jonction du col et de la panse (**figure 8³⁻⁴**). Cette forme de pichet est très caractéristique des productions du XVII^e siècle. On relève également la présence d'une petite gourde verticale, typique aussi de cette période (**figure 8⁵**).

La présence d'un pichet en grès rhénan du Westerwald, d'un coût plus élevé que les simples pichets du Beauvaisis, est à noter (**figure 8¹¹**). Un autre exemplaire a été identifié dans la tranchée 1 (us 1001 ; **figure 9³**).

Les récipients destinés à la préparation culinaire et à la cuisson sont peu nombreux. Des bassins de type variés (**figures 6⁷⁻⁹, 9⁶**) et une terrine verseuse (?) (**figure 6⁷**) ont été identifiés. Le seul récipient de conservation est un saloir en grès du Beauvaisis (**figure 8⁶**). Les récipients de cuisson sont des pots tripodes et des marmites. Le pot tripode est le pot à cuire utilisé durant tout le XVII^e siècle et jusque dans la première partie du XVIII^e siècle en Île-de-France (**figures 6⁸, 9¹**). Ces pots étaient couverts par des couvercles (**figures 7⁶, 9⁴**). On relève également deux fragments de marmites, dont l'une est revêtue d'une glaçure interne de couleur marron. Dans la tranchée 1 (Us 1001), deux marmites ont été découvertes. L'une d'elle, à bord en bandeau effacé, est à pâte crème couverte intérieurement d'un engobe rouge et d'une glaçure jaune. Cette dernière est sans doute normande (**figure 9²**).

Trois pots cylindriques dits « sinots » en grès brun, fabriqués en Basse-Normandie pour le transport et la consommation du beurre, ont été reconnus. Ces récipients sont régulièrement attestés parmi le mobilier céramique de la région, en particulier au XVII^e siècle. Le beurre était consommé durant les jours de Carême mais il était aussi utilisé, à partir de cette époque, dans la composition des plats. Des pots en grès brun de petite contenance, à paroi fine, ont également été identifiés. Il pourrait s'agir de pots destinés à transporter une autre qualité de beurre ou à une autre denrée comme le miel. Ces deux pots en grès étaient présents aux Feuillantines (RAVOIRE 2004, p. 188).

Enfin, la céramique d'hygiène est illustrée par deux ou trois pots de chambre (**figure 7⁹⁻¹¹**). Ces pots d'aisance parisiens sont entièrement glaçurés verts. Leur morphologie piriforme évoque plus les modèles du XVI^e siècle et de la première moitié du XVII^e siècle que ceux de la fin du XVII^e siècle où ils sont alors plus larges (RAVOIRE 1997 ; 2006, p. 150, type F611 du XVI^e siècle et type F614 de la seconde moitié du XVII^e siècle). Il est étonnant que l'on n'ait pas ici d'exemplaires en faïence comme aux Feuillantines (RAVOIRE 2004, p. 193, fig. 20⁸⁻⁹). La faiblesse des effectifs nous incite à rester prudents quant à l'hypothèse d'un choix délibéré.

CONCLUSION

La composition fonctionnelle du mobilier renvoie essentiellement au domaine de la table. Or, spatialement, la tranchée 7 se situe non loin du bâtiment qui servait au logement des sœurs et dans lequel se trouvait également le réfectoire. De la même façon, aux Feuillantines, le dépotoir se situait non loin du réfectoire des moniales, ce qui peut expliquer la similitude des deux assemblages. Dans sa constitution, le mobilier de Port-Royal s'apparente également à d'autres couvents contemporains dans lesquels la vaisselle de table était également prépondérante, tels celui des capucins de Belfort (COUSIN, RILLIOT 1995) et celui des Visitandines de Chalon-sur-Saône (LES SAINTES MARIES 1993).

Cette place importante de la vaisselle en terre dans la pratique communautaire des repas monastiques trouve une belle illustration dans une gouache du XVIII^e siècle, copie d'un tableau sur bois disparu, peint à la fin du XVII^e siècle, où l'on voit les sœurs de

Port-Royal des Champs prenant leur repas dans le réfectoire de l'abbaye (**figure 12**). Les sœurs, au nombre de 53, sont assises sur des bancs, sur un côté de 8 longues tables de bois disposées sur des tréteaux. Trois sœurs sont en prière, agenouillées et face contre terre, et l'une est en chaire pour la prière. La salle est éclairée sur deux côtés par de grandes baies vitrées. Sur le mur aveugle sont disposés deux tableaux placés au dessus de deux portes. La salle semble dallée de carreaux en terre cuite (**figure 3**) seulement sur une partie de la pièce dans laquelle deux tables centrales ont été dressées. Huit sœurs novices, reconnaissables à leur voile blanc, y sont assises sur des bancs. Au fond de la salle, les sœurs supérieures président au repas de la communauté. Pour celui-ci, les sœurs ont devant elles, disposées sur un carré de linge blanc servant de nappe individuelle, une assiette circulaire à aile qui, en raison de la couleur marron, pourrait être en terre, et une fourchette à trois dents de couleur noire pour signaler le métal. Cette dernière permet de prendre les morceaux, difficilement identifiables, de couleur rouge (des fraises ?), que l'on voit au centre de l'assiette. Au devant de la nappe sont disposés, à intervalle régulier, pour deux sœurs, un pichet verseur gris qui correspond bien à la forme et à la couleur des grès du Beauvaisis, un verre tronconique et une miche de pain ronde. Le pichet contenait sans doute du vin. L'étude du mobilier retrouvé dans le dépotoir parisien des Feuillantines a montré que les religieuses disposaient de deux services de vaisselle de table en terre cuite glaçurée, l'un parisien pour les plats chauds, l'autre du Beauvaisis pour les plats froids. Ils étaient composés d'une assiette creuse à aile, d'une écuelle à aile et d'une écuelle à tenons, d'une petite assiette à dessert (ou soucoupe) et de plats de service. Un service en faïence, pareillement décliné, servait sans doute aux hôtes de l'abbaye. Les restes de vaisselles retrouvés à Port-Royal des Champs et les récipients illustrés sur ce tableau indiquent que les religieuses disposaient d'un vaisselier similaire à celui des Feuillantines.



Figure 13 – Le réfectoire de l'abbaye de Port-Royal des Champs. Gouache anonyme sur parchemin collée sur bois (H. 12,7 cm : L : 16,2 cm) ; d'après une gravure de Louise-Madeleine Cochin (1686-1767), née Horthemels. Magny-les-Hameaux, musée national des Granges de Port-Royal des Champs. [© RMN Gérard Blot]

Chronologiquement, le mobilier céramique peut être daté de la fin du XVII^e siècle, comme la comparaison avec l'ensemble des Feuillantines le suggère. Les céramiques identifiées (écuelles et assiettes de table, pichets en grès du Beauvaisis, pots à cuire tripodes) sont en effet caractéristiques du XVII^e siècle. La présence de pièces avec glaçure brune et glaçurée jaspé indique que l'on se situe à la fin de la période. Les céramiques utilisées au monastère ne proviennent pas d'officines locales mais de Paris ou du faubourg Saint-Antoine, quartier des potiers et des faïenciers, à partir du milieu du XVII^e siècle. Ceci s'explique par le fait que l'abbaye de Port-Royal des Champs, à la fin du XVII^e siècle, dépend financièrement de sa fille, l'abbaye de Port-Royal de Paris (par ailleurs située non loin du couvent des Feuillantines). On peut donc penser que l'approvisionnement en poterie de terre, mais sans doute aussi de tout ce dont avaient besoin la vingtaine de sœurs qui vivaient là à cette période, se faisait à partir de la capitale. La question est de savoir si l'on peut généraliser cet « assortiment » d'écuelles, d'assiettes, de plats et de pichets à toutes les communautés monastiques franciliennes du règne de Louis XIV ou seulement à celles qui sont dans la mouvance réformatrice. L'absence d'ensembles monastiques contemporains issus des grandes et riches abbayes bénédictines telles que Chelles ou Maubuisson laisse planer le doute. Cependant, une étude comparative menée entre le mobilier du couvent des Feuillantines d'une part et celui, certes plus tardif (fin du XVIII^e siècle), de l'abbaye Royale et Bénédictine de Chelles d'autre part avait montré que la composition des assemblages était très différente (RAVOIRE 2006). En particulier, la part de la vaisselle de luxe était faible aux Feuillantines tandis qu'elle était importante à Chelles. Le mobilier céramique des Feuillantines, comme celui de Port-Royal des Champs, rend compte d'une plus grande austérité de la vie quotidienne. Et en effet, le couvent des Feuillantines, créé à la fin du XVI^e siècle, appartient à un ordre né de la contre-réforme qui prône le retour à une vie monacale obéissant à la règle de Saint-Benoît, règle qui, au XVI^e siècle, avec la pratique de la commende, connaît en de nombreux établissements un très grand relâchement. À Port-Royal des Champs aussi, les sœurs vivent dans une stricte obéissance à la règle. Elles font vœux de pauvreté et se consacrent à leurs pauvres. Ainsi, malgré la modestie du mobilier mis au jour dans ce diagnostic archéologique, les témoignages d'un mode de consommation monastique ont pu être mis en évidence.

RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

BRESC-BAUTIER G. (dir.) (2001) - *Archéologie du Grand Louvre - Le quartier du Louvre au XVII^e siècle, catalogue de l'exposition tenue au musée du Louvre du 15 mars au 31 décembre 2001*, Paris, Réunion des musées nationaux, 206 p. (Exposition-dossier du département des Sculptures, 59).

CELLY P. (dir.), avec la collab. de BAUCHET O., BOULEN M., CLAVEL B., GLISONI S., ERISTOV H., LE BAILLY M., MORET-AUGER F., OUESLATI T., PISSOT V., PRIÉ A., RAVOIRE F., VIAND A., VIRÉ M., WILSON J. (2003) - *Paris 5 : 64, rue Gay-Lussac / 3, rue des Ursulines - 75 056 118 AH. Rapport de fouille archéologique 23 septembre au 19 novembre 2002*, Inrap / Drac-Sra Île-de-France, Volume 1 : texte - 276 p. ; Volume 2 : Illustrations - 139 planches.

COUSIN C., RILLIOT M. (1995) - « Faïences et terres cuites glaçurées chez les capucins à la fin du XVII^e et au début du XVIII^e s., dans : *Ex pots... céramiques médiévales et modernes en Franche-Comté*, Catalogue de l'exposition, Montbéliard, Musées des Ducs de Wurtemberg, p. 163-168.

DE MECQUENEM C. (dir.) (2011) - *Magny-les-Hameaux (Val-d'Oise - Île-de-France) : Domaine national des Granges de Port-Royal des Champs. Rapport de diagnostic*, Inrap CIF, 71 p.

GOY C. (1995) - Le coutumier des clarisses ou de l'alimentation dans un couvent au début du XVIII^e s., dans : *Ex pots... céramiques médiévales et modernes en Franche-Comté*, Catalogue de l'exposition, Montbéliard, Musées des Ducs de Wurtemberg, p. 173-175.

RAVOIRE F. (1994) - Vaisselle et petit mobilier en terre cuite provenant du dépotoir St-110, dans : COXALL D. (dir.), *Chelles - Fouilles sur le site de l'ancienne abbaye royale 1991-1992*, Chelles, p. 181-209.

RAVOIRE F. (1997) - *La vaisselle de terre cuite en Île-de-France entre la fin du XV^e s. et la première moitié du XVII^e s. - Définition d'un faciès régional*, Thèse de doctorat d'archéologie, nouveau régime, Paris, Université Paris 1 Panthéon Sorbonne, 4 vol., 930 p.

RAVOIRE F. (2003) - « Annexe 5 - La céramique moderne », dans : CELLY P. (dir.), *64 rue Gay-Lussac/3, rue des Ursulines, Paris V^e arr., rapport de fouilles archéologiques*, Pantin / Saint-Denis, Inrap / Sra Île-de-France, vol. 1, p. 162-238.

RAVOIRE F. (2004) - Un ensemble céramique provenant du couvent des Feuillantines à Paris (75005) (fin XVII^e - début XVIII^e siècle), *Revue archéologique de Picardie*, 3/4, p. 175-197.

RAVOIRE F. (2006) - Approvisionnement céramique et mode d'alimentation dans les communautés religieuses sous l'Ancien régime. L'exemple de l'abbaye de Chelles (Seine-et-Marne) et du couvent des Feuillantines à Paris (V^e arr.), dans : CLAVEL B. (dir.), *Production alimentaire et lieux de consommation dans les établissements religieux au Moyen Âge et à l'époque Moderne*, Actes du colloque de Lille (16, 17, 18, 19 octobre 2003), CAHMER (Université de Picardie) et CREDHIR (Université catholique de Lille), *Histoire médiévale et archéologie*, 19, p. 301-325.

RAVOIRE F. (2011) - La production de poterie de terre à Paris au Moyen Âge (XIII^e-XVI^e siècle) à travers les sources écrites, dans : BOCQUET-LIÉNARD A., FAJAL B. (dir.), *À propo[t]s de l'usage, de la production et de la circulation des terres cuites dans l'Europe du Nord-Ouest (XIV^e-XVI^e siècle)*, Table ronde internationale organisée par le centre Michel de Boüard, Université de Caen Basse-Normandie, les 7 et 8 décembre 2007, Caen, Publications du CRAHM (coll. des Tables rondes du CRAHM, 5), p. 107-121.

LES SAINTES MARIES (1993) - *Les Saintes Maries, les Visitandines à Chalon-sur-Saône aux XVII^e et XVIII^e siècles*, Catalogue de l'exposition présentée à partir du 5 novembre à l'Espace des Arts, Chalon-sur-Saône (Saône-et-Loire), 273 p.

Fabienne RAVOIRE

Inrap Centre Île-de-France / Umr 6273 - CRAHAM

fabienne.ravoire@inrap.fr

Pour citer cet article

RAVOIRE F., 2016 - Céramiques conventuelles de la fin du XVII^e siècle découvertes sur le site de l'abbaye de Port-Royal des Champs à Magny-les-Hameaux (Yvelines), *RAIF*, 9, p. 261-277.

Revue archéologique d'Île-de-France, numéro 9 – 2016

Table des matières

- 7 Annie ROBLIN-JOUE (†), Monique OLIVE, Patrice RODRIGUEZ, Olivier BIGNON-LAU, Christine CHAUSSÉ
Gaëlle DUMARÇAY, Yann LE JEUNE, Chantal LEROYER, Stéphanie THIÉBAULT, Julia WATTEZ
LES LIMONS FLUVIATILES DU SITE MAGDALÉNIEN D'ÉTIOLLES (ESSONNE, FRANCE)
Bilan des recherches sur le contexte physique et naturel des occupations humaines à Étiolles
- 59 Juliette DURAND, Paulette LAWRENCE-DUBOVAC, Cécile MONCHABLON, Caroline PESCHAU
**DÉCOUVERTE D'UNE SÉPULTURE DANS LA BOUCLE COLMATÉE DE LA MARNE À MEAUX
(SEINE-ET-MARNE) ET LA QUESTION DE SON ATTRIBUTION CHRONOLOGIQUE**
- 75 Anne HAUZEUR, Mathieu RUE, Léa ROUX, Aurélie SALAVERT, Mona COURT-PICON
**OCCUPATIONS DE PLATEAU DU NÉOLITHIQUE À L'ÂGE DU BRONZE
À QUINCY-VOISINS « ZAC DE TERNOY » (SEINE-ET-MARNE)**
- 109 Michel FEUGÈRE, Sylvie SOUBEYROUX
UN PLOMB MAGIQUE, D'ÉPOQUE ROMAINE, À CHÂTEAUBLEAU (SEINE-ET-MARNE)
- 121 Cyrille LE FORESTIER
LE PROGRAMME COLLECTIF DE RECHERCHES
« Archéologie des nécropoles mérovingiennes en Île-de-France »
- 125 Juliette GRALL
**PREMIÈRE APPROCHE DE LA SIGNALISATION DES SÉPULTURES
AU HAUT MOYEN ÂGE EN ÎLE-DE-FRANCE**
- 139 Cyrille LE FORESTIER, Clémence MOPIN, Agathe HUREL
MORPHOLOGIE CRÂNIENNE EN ÎLE-DE-FRANCE À L'ÉPOQUE MÉROVINGIENNE
- 169 Yannick FOUVEZ
**OBJETS « ATYPIQUES » EN CONTEXTE FUNÉRAIRE DE L'ANTIQUITÉ TARDIVE
AU HAUT MOYEN ÂGE EN ÎLE-DE-FRANCE :**
inventaire et tentative de classification
- 203 Ivan LAFARGE
**ÉLÉMENTS D'APPROCHE TYPOLOGIQUE POUR LES TOMBES CONSTRUITES
ET LES TOMBES MAÇONNÉES EN ÎLE-DE-FRANCE DURANT LA PÉRIODE MÉDIÉVALE**
- 233 Jean SOULAT
L'ÉTUDE TYPOCHRONOLOGIQUE DES FIBULES DE VICQ (YVELINES) :
une véritable collection de référence
- 261 Fabienne RAVOIRE
**CÉRAMIQUES CONVENTUELLES DE LA FIN DU XVII^e SIÈCLE DÉCOUVERTES
SUR LE SITE DE L'ABBAYE DE PORT-ROYAL DES CHAMPS À MAGNY-LES-HAMEAUX (YVELINES)**
- 279 François RENEL
CUIRE EN ÎLE-DE-FRANCE :
l'évolution des pots culinaires en terre cuite du XVIII^e à la première moitié du XIX^e siècle
- 299 Jean SOULAT
**L'ARTISANAT DE L'ÉCAILLE DE TORTUE MARINE SUR LE SITE DE LA COUR NAPOLEÓN,
GRAND LOUVRE, PARIS (1^{er} ARRONDISSEMENT) AUX XVII^e-XVIII^e SIÈCLES**
Témoin de l'exotisme des Petites Antilles

